



## Parcoursup: dix questions sur la nouvelle plate-forme d'admission post-bac

Les ministres Frédérique Vidal et Jean-Michel Blanquer inaugurent ce vendredi, à Paris, le Salon post-bac.

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** Les futurs bacheliers devront désormais formuler dix vœux – au lieu de 24 dans l'ancienne plate-forme APB. Ils ne les classeront plus et auront des réponses à leurs candidatures au fil de l'eau, à partir du 22 mai. Les critiques portent notamment sur la possible mise en œuvre de pratiques sélectives par les universités. Beaucoup d'incertitudes demeurent également sur la réalité de la mise en place des dispositifs de remise à niveau, censés aider les étudiants à réussir leur parcours à leur rythme.

// PAGES 4-5 ET L'ANALYSE DE YANN VERDO PAGE 9

### ÉDUCATION

## La nouvelle plate-forme d'admission post-bac, Parcoursup, ouvre dans un climat d'inquiétude

- La plate-forme que les futurs bacheliers vont utiliser pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur, sera opérationnelle lundi.
- Ce nouvel outil suscite des critiques sur la sélection qu'il pourrait introduire.

**Marie-Christine Corbier**

*@mccorbier*

La ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, et son homologue à l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, inaugurent ce vendredi, à Paris, le traditionnel Salon post-bac. Avec toutefois une nouveauté majeure, cette année, puisque la plate-forme d'accès à l'enseignement supérieur pour les bacheliers, Parcoursup, ouvre ses portes lundi.

Parcoursup succède à l'ancienne plate-forme Admission post-bac, APB, très décriée, surtout depuis les tirages au sort de l'été dernier. Edouard Philippe avait promis, lors de la présentation du plan étudiants fin octobre, un projet de loi – voté sans encombre en première lecture, en décembre, par les députés – et une nouvelle plate-forme « plus simple, plus rapide ». Les futurs bacheliers ne doivent plus formuler que 10 vœux au lieu de 24. Ceux-ci ne sont plus hiérarchisés mais doivent désormais être motivés. Les premières réponses tomberont au fil de l'eau dès le 22 mai.

A quelques jours du lancement de Parcoursup, « grosso modo, ça se

passe bien », indique Khaled Bouabdallah, vice-président de la Conférence des présidents d'université (CPU) et président de l'université de Lyon. « Tous les établissements ont défini leurs capacités d'accueil et les attendus, ou sont en train de les finaliser ». Les attendus doivent guider les futurs bacheliers sur les compétences requises pour telle ou telle formation. Du côté du SNPDEN, le principal syndicat de proviseurs, Philippe Vincent se dit « rassuré » par la présentation de la plate-forme – « apparemment, il n'y a pas de bug majeur ». Ce qui suscite surtout l'inquiétude des syndicats et des fédérations de parents d'élèves, c'est la possible sélection que pourrait introduire cette nouvelle plate-forme. « Il n'y a pas une université qui définit les attendus de la même manière, s'emporte Jimmy Losfeld, président de la Fage, première organisation étudiante, qui a soutenu le plan du gouvernement. Les universités pensent que les attendus vont permettre de sélectionner. Cela n'a aucun sens. On perd totalement l'esprit du plan étudiants, selon lequel la seule vocation des attendus était de déter-

miner les néobacheliers en difficulté pour leur proposer un parcours d'accompagnement personnalisé. »

Dans les universités, une pétition « La sélection n'est pas la solution », a été lancée par l'association des sociologues enseignants du supérieur et soutenue par l'Unef.

#### « On ne dit non à personne »

La CPU s'inscrit en faux contre ces accusations de sélection. Tout comme Frédérique Vidal : « L'idée c'est que les universités disent oui à tout le monde, on ne dit non à personne. C'est-à-dire que vous êtes bien inscrit dans la licence de votre choix. Par contre, on considère que, à l'intérieur des enseignements de cette licence, il y en a que vous allez pouvoir suivre directement parce que vous avez toutes les chances d'y réussir. Et pour d'autres, vous avez besoin qu'on vous prépare. »

C'est tout l'enjeu des cursus de remise à niveau, pour les bacheliers qui seront acceptés dans une formation sous condition (avec une réponse « oui, si » de la plate-forme).





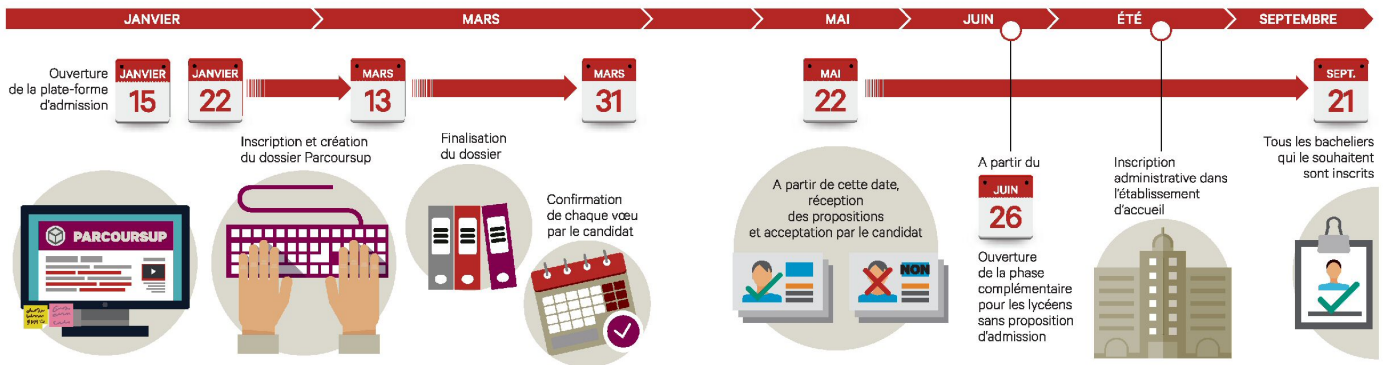
► 12 janvier 2018 - N°NC

Le président de la CPU, Gilles Rousel, avait indiqué en décembre que ces dispositifs, pour la rentrée 2018, seraient « ceux qui existent déjà, certes améliorés mais de manière cosmétique ». « Il avait été effectivement dit que tout ne serait pas prêt pour la rentrée 2018, mais entre tout et rien, il y a une différence ! », tonne Jimmy Losfeld. Quentin Panissod, président de l'organisation étudiante PDE, « très inquiet » lui aussi, redoute qu'il y ait « des quotas et des

consignes », et que tous les élèves qui en auraient besoin n'y aient pas accès, « faute de moyens ». Une « vraie inquiétude » gagne aussi les parents d'élèves sur ce point, selon Samuel Cywie, porte-parole de la fédération PEEP. La PEEP craint aussi qu'« on s'arrête aux notes pour classer les enfants ». Le traitement automatisé des dossiers de certaines universités interroge. « Ilya des algorithmes sous contrôle, qui permettent de trier une partie des dossiers faciles

à traiter et de regarder les plus complexes de façon approfondie », assure Khaled Bouabdallah. Une autre inquiétude monte avec la fin du classement des vœux des lycéens. « On pourra dire d'un étudiant qui voulait faire du droit et qui se retrouve en LEA avec ce qui était en réalité son dixième vœu qu'il a obtenu ce qu'il voulait », mettait en garde tout récemment Abdoulaye Diarra, vice-président de l'Unef. ■

## Parcoursup : les étapes clés de la procédure d'admission 2018 pour les lycéens



•LES ÉCHOS• / SOURCE : MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR